

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°6 du 11 février 2011

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°2

ERRATUM

à l'arrêté n° 2257/DEF/DCSCA du 16 décembre 2010 portant changement de dénomination du cercle du 7^e bataillon du train de Besançon (Doubs).

Du 22 décembre 2010

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « réglementation »*.

ERRATUM à l'arrêté n° 2257/DEF/DCSCA du 16 décembre 2010 portant changement de dénomination du cercle du 7e bataillon du train de Besançon (Doubs).

Du 22 décembre 2010

NOR D E F E 1 0 5 2 8 4 5 Z

Texte modifié :

Arrêté n° 2257/DEF/DCSCA du 16 décembre 2010 (BOC N° 1 du 7 janvier 2011, texte 10. ; BOEM 135.2, 145.1, 724.1.2).

Référence de publication : BOC N°6 du 11 février 2011, texte 2.

L'arrêté n° 2257/DEF/DCSCA du 16 décembre 2010 est modifié comme suit :

Dans les visas :

Remplacer :

« Vu l'arrêté du 29 novembre 2010 ⁽¹⁾ portant création et organisation des bases de défense et fixant les attributions des commandants des bases de défense, » ;

Par :

« Vu l'arrêté du 16 décembre 2009 portant création et organisation des bases de défense pilotes et fixant les attributions des commandants des bases de défense pilotes, ».